

Paris, le 8 décembre 2023 - 19 heures

•
**MISE EN LIGNE DU PRIX D'EXERCICE
DE LA SEPTIÈME ET DERNIÈRE PÉRIODE D'EXERCICE DES BSA 2022**

La société ADOMOS (la « Société ») rappelle que la septième et dernière période d'exercice des bons de souscription d'actions (« BSA ») attachés aux nouvelles actions émises le 3 juin 2022 débute vendredi 8 décembre 2023 à l'ouverture du marché et se terminera vendredi 29 décembre 2023 à la clôture du marché (la « Septième période d'exercice »).

La Société annonce avoir mis en ligne sur son site internet (<https://www.adomos.com/bourse>) sous la rubrique « Tableau de suivi d'exercice des BSA 2022 », le prix d'exercice des BSA correspondant à la Septième période d'exercice.

Comme indiqué dans le communiqué de presse de la Société du 9 mai 2022, le prix d'exercice des BSA est égal au cours moyen pondéré par les volumes constaté au cours des cinq (5) jours de bourse précédant immédiatement la date d'ouverture de la période d'exercice diminué d'une décote de 10%.

Pour la Septième période d'exercice, cette moyenne ressort avec ladite décote 0,04187 €.

Par conséquent, le prix d'exercice des BSA pour la Septième période d'exercice est de 0,057 €.

ADOMOS (ALADO, code ISIN : FR001400JAL7) est un acteur majeur de l'épargne immobilière à destination du particulier.

La société est éligible au PEA-PME



Contacts : www.adomos.com/infofi.

Relations Investisseurs et Actionnaires : ADOMOS : 01 58 36 45 00, contact@adomos.com

Relations Presse : AELIUM : adomos@aelium.fr